



DESCRIPTION

Le va-et-vient des véhicules accédant à un chantier de construction entraîne une quantité importante de sédiments sur la chaussée. Ces sédiments sont alors entraînés dans les fossés pour éventuellement se déverser dans les cours d'eau avoisinants.

APPLICATION

Avant le début des travaux et jusqu'à la fin des travaux.



**RÉCUPÉREZ OU RÉUTILISEZ L'ENROCHEMENT
À LA FIN DES TRAVAUX**

INSTALLATION

Dans le cas des petits chantiers de construction résidentielle, il suffit d'enrocher l'allée d'accès dès la mise en place du ponceau. Il est primordial que la rue ne soit jamais en contact avec un accès en sable ou tout autre matériau qui s'érode facilement.

- Réduire au minimum le nombre d'accès au chantier;
- Couvrir la voie d'accès de gravier (diamètre de 5-10 cm ou 2-4 pouces) sur une épaisseur d'au moins 10 cm (4 po), sur environ 12 m (40 pi) de longueur;
- Placer un géotextile en dessous de la couverture rocheuse si le sol de fondation est trop mou;
- Couvrir immédiatement les abords de la voie d'accès d'une épaisse couche de paille vierge;
- Assurer un bon entretien de la voie d'accès (vérification régulière, ajout d'agrégats si nécessaire, etc.);
- Nettoyer les véhicules anormalement sales avant leur sortie du chantier;
- Nettoyer la rue régulièrement à l'aide d'un balai pour récupérer les sédiments en périphérie du chantier. Ne jamais la nettoyer avec un jet d'eau.



Accès au chantier sans stabilisation



Accès stabilisé